

Image not found or type unknown



Charges locatives non payées

Par **eduraiss**, le **11/05/2012 à 19:04**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'un appartement, mon locataire refuse de payer les charges locatives car il rencontre des problèmes avec le syndic de l'immeuble.
Ma question est la suivante, comment puis-je l'aider?
Puis-je refuser moi aussi de payer les charges, pour exercer une pression?
Merci de vos réponses.
Cordialement

Par **cocotte1003**, le **11/05/2012 à 19:52**

Bonjour, c'est à vous propriétaire de vous occuper des problèmes avec le syndic. Si vous ne payez pas les charges, il peut vous saisir au nom de la copropriété, de même que vous pouvez saisir votre locataire par voie d'huissier, cordialement

Par **eduraiss**, le **16/05/2012 à 07:38**

Bonjour,
Merci pour votre réponse, qui me précise un peu plus les choses.
Cordialement